

Bordeaux, le 25 février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Point d'information COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

La décrue de l'épidémie de Covid-19 se confirme en Nouvelle-Aquitaine comme dans l'ensemble du territoire français (taux d'incidence : 1 221 / 100 000 habitants), même si les hospitalisations restent toujours à un niveau élevé (2 035 hospitalisations en cours – Données Santé publique France au 22/02/2022).

**Mais la circulation virale reste néanmoins très active et pour favoriser le retour à la normale, la vaccination reste toujours indispensable. Il est primordial de disposer d'un schéma vaccinal complet pour limiter les risques de formes graves du Covid-19.** Toutes les personnes de 12 ans et plus doivent effectuer leur dose de rappel (6 mois après les 2 premières injections pour les 12-17 ans et 3 mois pour les 18 ans et plus), de nombreux créneaux de vaccination sont disponibles sur le site [sante.fr](https://sante.fr). Ce rappel vaccinal peut s'effectuer en centres de vaccination (156 centres de vaccination ouverts actuellement en Nouvelle-Aquitaine) ou auprès des professionnels de santé libéraux qui sont toujours très mobilisés (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes).

Une vigilance particulière est portée à deux publics ciblés : les femmes enceintes et les jeunes (étudiants notamment). Les femmes enceintes car le Covid-19 peut provoquer de nombreuses complications, notamment en fin de grossesse avec un surcroît de mortalité chez les femmes infectées et non vaccinées ; et les jeunes, parce qu'ils ont de nombreuses interactions sociales et que la contagiosité du variant Omicron les expose tout particulièrement. Or, leur couverture en rappel est plus faible qu'en population générale. De même, au niveau national, [l'étude EPIPHAR](#) montre qu'environ 30 % des femmes enceintes ne sont pas vaccinées du tout.

#### | Covid-19 et grossesse : pourquoi est-il important de se faire vacciner quand on est enceinte ?



Le 2 février dernier, le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV) a rappelé l'importance pour les femmes enceintes de se faire vacciner dès le 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse car elles sont particulièrement exposées aux formes graves du Covid-19. Les sages-femmes peuvent les vacciner, plusieurs créneaux de vaccination sont disponibles sur [sante.fr](https://sante.fr).

- Avoir le Covid-19 quand on est enceinte, quels sont les risques ?

Le risque d'admission en soins intensifs est quatre fois plus élevé que pour une femme du même âge qui n'est pas enceinte. Si la mère est atteinte du Covid-19, le fœtus peut ne pas se développer normalement et les risques d'une naissance prématurée sont **deux fois plus élevés**. Le risque de mort fœtale, in utero, est aussi **trois fois plus important**. De nouvelles études confirment que la vaccination des femmes enceintes est sûre et efficace. Le principe actif du vaccin (ARNm) est éliminé par le corps de la mère quelques jours après l'injection du vaccin et ne peut pas traverser le placenta, seule la réponse immunitaire persiste. Les anticorps produits par le système immunitaire de la mère débutent au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse et leur production est maximale au 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Quand la mère est vaccinée, l'enfant est protégé contre le Covid-19 dès la naissance et durant les premiers mois de sa vie.**

[Interview du Pr Alain Fisher - Vaccination et grossesse | Est-ce que le vaccin est dangereux pour les femmes enceintes ? – 2'21](#)

Sur la chaîne YouTube du Ministère des Solidarités et de la Santé, un [reportage](#) qui donne la parole à plusieurs femmes enceintes

qui vaccinées par une sage-femme.

## **#PlusFortavecLeRappel** : la campagne de rappel vaccinal pour les étudiants

En France, le taux de vaccination des étudiants dépasse 93 %. En Nouvelle-Aquitaine, le taux de vaccination deux doses dans la tranche d'âge des 18-29 ans est de 94,4 % et de 64,1 % pour les deux doses et le rappel vaccinal – Données Santé publique France Nouvelle-Aquitaine du 22/02/2022

Depuis le début de l'année, l'accélération de la campagne vaccinale des jeunes est un enjeu important pour ralentir la circulation du virus et limiter la propagation du variant Omicron, notamment dans le milieu étudiant. Si la mise en place du pass vaccinal a permis d'obtenir de bons taux de vaccination, il convient d'améliorer encore la couverture du rappel vaccinal, notamment pour les jeunes.

Au fil des mois, l'efficacité du vaccin s'amoindrit. Afin de renforcer ses défenses immunitaires, une dose de rappel est nécessaire pour maintenir une bonne protection contre le covid-19. Elle doit être réalisée chez les 18 ans et plus qui ont reçu leur 2ème dose il y a plus de 3 mois.

Pour les personnes de moins de 30 ans, c'est le vaccin Pfizer qui est recommandé. Il est efficace et sûr et présente peu d'effets indésirables .Il peut être réalisé par un médecin, un infirmier, une sage-femme ou un pharmacien ainsi que dans un centre de vaccination.



Contact presse  
ARS Nouvelle-Aquitaine  
06 65 24 84 60  
ars-na-communication@ars.sante.fr